



Communiqué

le 09/03/2018

Ouverture d'un concours interne de lieutenant 2eme classe en mars 2018

La direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises (DGSCGC) vient d'annoncer l'ouverture d'un concours interne de lieutenant 2eme classe, qui se tiendra avant la fin du mois de mars 2018.

Sont admis à concourir, les candidats étant fonctionnaires et agents publics des collectivités territoriales, de l'État, des établissements publics qui en dépendent, aux militaires ainsi qu'aux agents en fonctions dans une organisation internationale intergouvernementale comptant au moins quatre ans de services publics au 1er janvier de l'année au titre de laquelle le concours est organisé et titulaires d'une qualification de chef d'agrès tout engin de sapeur-pompier professionnel ou reconnue comme équivalente par la commission compétente instituée par arrêté du ministère de l'Intérieur.

Le SNSPP-PATS est ravi de cette décision. en effet nous militons en ce sens depuis bien longtemps. Cependant, nous déplorons fermement que cette ouverture de concours se fasse au détriment des concours interne et externe de capitaine, qui seront quant à eux reportés à une date ultérieure. Nous continuerons nos actions afin que ces concours de capitaine soient reprogrammés sans délai.